

## Petits arrangements avec la violence

Mathieu TRACHMAN

**En abordant l'inceste comme pratique plutôt que comme interdit fondateur, l'anthropologie aurait-elle plus de chances de le saisir ? C'est ce que suggère l'enquête de L. Le Caisne sur un village de la région parisienne, théâtre d'un inceste « ordinaire », connu de tous et pourtant tu. Ainsi s'organise socialement la violence.**

**Recensé :** Léonore Le Caisne, *Un inceste ordinaire. Et pourtant tout le monde savait*, Paris, Belin, 2014, 354 p., 16,90 €.

### Une histoire de village

Entre 1971 et 1999, Nelly G., née au début des années 1960, est régulièrement violentée et violée par son père adoptif, Lucien G. De ces viols naissent six garçons, qui vivent avec la belle-mère de Nelly G., son demi-frère et sa demi-sœur. Dans les années 1980, Pauline, une jeune fille de 15 ans en rupture avec sa famille que Nelly a rencontrée sur un parking, rejoint les G. Elle subira elle aussi des viols. Dans ce village de banlieue parisienne, Lucien G., imprimeur ambulancier violent et procédurier, n'est pas un inconnu. Les rumeurs courent, personne n'ignore que « le vieux fait des enfants à sa fille », mais ni le voisinage, ni les services sociaux n'interviennent. Lucien G. meurt en 1999. Pauline, Nelly, la belle-mère et les enfants vivent alors ensemble dans la maison.

En 2000, Sébastien, un mécanicien du village, rencontre Nelly, avec qui il a deux enfants. Il la pousse à entamer des démarches judiciaires : les crimes de Lucien G. étant prescrits, c'est la belle-mère qui est accusée. Sa condamnation pour non-dénonciation de crime est relayée dans la presse et suscite l'indignation. Nelly raconte son histoire dans un livre et est invitée dans les médias. En 2012, l'avocat de Nelly obtient son indemnisation pour actes de barbarie, violences et viols. Elle reçoit plus d'un million d'euros.

Entre 2008 et 2009, l'anthropologue Léonore Le Caisne enquête dans ce village dont parlent les médias. Ce ne sont pas seulement les faits qui l'intéressent, mais « l'absence d'agissement des habitants » qui lui semble étrange dans ce « climat d'indignation publique » (p. 24). Loin des descriptions sensationnalistes, le terrain est « terne » (p. 5) : les administrations concernées sont réticentes à parler, les habitants du village ne se sentent pas concernés. Elle frappe aux portes, va au café, rencontre Nelly et Sébastien. D'un côté, elle recueille des propos très généraux sur l'inceste, les habitants lui parlant souvent de tout autre chose. Il n'est de plus pas évident de distinguer ce qu'ils savaient au moment des faits et ce qu'ils savent après les révélations des médias. De l'autre côté Nelly, prise dans la médiatisation de son histoire, est prompte à se raconter. L'enquête permet donc à l'anthropologue de cerner son objet :

Il s'agit donc moins, ici, de connaître les faits et de chercher « si les habitants savaient » et ce qu'ils savaient, c'est-à-dire interroger l'information elle-même et ses détenteurs, comme le font les journalistes, les policiers ou les magistrats, que de voir comment l'information et ceux qui la font circuler s'inscrivent dans la vie sociale telle qu'elle va. (p. 26).

L'ethnographie de l'inceste devient celle d'un village « pris » dans cette histoire.

L'enquête de Léonore Le Caisne rejoint ainsi les travaux récents qui n'abordent pas l'inceste comme un interdit fondateur, mais comme une pratique – Dorothee Dussy a souligné combien cet aspect était resté impensé dans une anthropologie qui a pourtant fait de l'inceste un de ses objets de prédilection<sup>1</sup>. Second déplacement, l'enquête ne porte pas sur les faits de violence mais sur leurs contextes (local, institutionnel, médiatique) et sur ce qu'on en dit. C'est ce qui donne l'impression de passer toujours à côté des faits. L'ethnologue raconte ainsi les déceptions, un terrain qui semble ne mener à rien – et qu'elle mène malgré ses doutes. C'est précisément en écartant l'attente du sensationnel, en s'installant dans cet ordinaire que quelque chose de l'inceste pourra être saisi.

L'ouvrage éclaire de ce point de vue les enjeux d'une ethnographie de la violence. Celle-ci fait souvent l'objet de réflexions générales. Et sans un regard armé par les théories, l'observation reste vaine. Cependant il est sans doute plus confortable de commenter Foucault ou Arendt que d'imposer sa présence et ses questions à des gens qui n'ont rien demandé, pour finir parfois entre une porte close et une haie de thuyas. Mais c'est peut-être le prix à payer pour comprendre ce qui constitue un fait de violence, dans sa banalité et sa dissémination au delà des personnes directement concernées.

### **Comment savoir ?**

Si le livre semble passer à côté des faits il reprend, sans s'encombrer de discussions théoriques, certains acquis des études sur les violences de genre : celles-ci sont moins un fait qu'un événement qui excède largement le temps et l'espace de l'agression<sup>2</sup>. Il s'agit alors d'interroger les individus sur des faits subis, les origines et les conséquences du conflit, les réactions de l'entourage ; d'insérer les faits de violence dans un contexte social plus large, les rapports de genre en premier lieu, mais aussi la manière dont la violence est perçue dans les groupes sociaux ou professionnels, et son traitement institutionnel et judiciaire. Léonore Le Caisne montre également la place déterminante du traitement médiatique, qui agit ici comme un dénonciateur.

Le sous-titre du livre, « Et pourtant tout le monde savait », semble être une formule facile. La question est pourtant au centre du livre. Comme Léonore Le Caisne le démontre, la révélation de l'inceste par la victime et les médias n'en est pas une pour le village, il n'y avait pas de « loi du silence ». La question n'est donc pas de déterminer si les habitants savaient ou pas, mais d'établir les modalités de ce savoir. Il ne faut pas surestimer l'importance de l'affaire au regard des enquêtés. Ceux-ci préfèrent parler à l'ethnologue de choses qui les concernent plus directement : des élections municipales ou du plan d'occupation des sols par exemple. Les positions des enquêtés déterminent leur savoir : ceux qui font partie du voisinage se sentent moins concernés que les autres ; les « anciens » savent plus que les nouveaux. Les jugements moraux prennent ainsi sens dans des partages et des intérêts locaux

---

<sup>1</sup> Dorothee Dussy, *Le berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste*, Livre I, Éditions la Discussion, 2013.

<sup>2</sup> R. E. Dobash et E. P. Dobash, « The Nature and Antecedents of Violent Event », *British Journal of Criminology*, 24, 3, 1984.

qu'ils produisent. L'affaire s'insère dans la série des autres histoires qui alimentent les commérages : « le "travesti" qui déboula un jour à la mairie un fusil à l'épaule pour se faire appeler Madame », la mère de famille qui « racolait dans les bois » (p. 86-87).

Le fétichisme du fait violent permet finalement aux habitants de s'extraire de l'événement, soit en notant qu'ils ne connaissaient pas tout, et par exemple par les tortures ; soit en mettant en doute ce dont ils n'ont pas été les témoins : « c'est des on-dit, parce que j'y étais pas ! » (p. 96). Après la médiatisation, c'est tout le village qui se retrouve coupable de n'avoir pas dénoncé. Les jeux du discrédit ne s'arrêtent pas là : l'indemnisation de Nelly fait porter le soupçon sur ses intentions et sur celles de Sébastien. Pour certaines associations de lutte contre l'inceste, mettre en avant les conditions de logement, l'absence de nourriture, « ça n'apportait rien » (p. 327), en tous cas rien à la construction d'une cause collective : il ne faut pas seulement être une victime, il faut être une « bonne victime ». Les faits et les individus sont donc pris dans des logiques de qualification qui aboutissent souvent à dénoncer la dénonciation de Nelly.

### **La boîte noire de la violence**

Si le livre décrit minutieusement l'organisation sociale de la violence, il tourne autour de l'auteur des faits comme d'une énigme. Cette résistance est liée aux conditions objectives d'une enquête qui revient souvent au point de vue de la victime dont l'agresseur est mort. Elle est sans doute la conséquence des stratégies de l'agresseur lui-même, qui a gardé secrète une partie de ses actes, et qui s'est employé à donner de lui-même une image sociale complexe. En effet, loin de se faire discret, Lucien G. est une figure du village, n'hésitant pas à nuire à ses voisins ou à réclamer des indemnités dont il estimait qu'elles lui étaient dues. Lorsque Nelly, alors enfant, est plongée par sa belle-mère dans une baignoire d'eau brûlante, il accuse l'office HLM pour un dysfonctionnement du système d'eau chaude et affiche les photos des brûlures sur son camion. Comment alors donner sens à la violence<sup>3</sup> ?

En abordant l'événement par ses franges et ses conséquences, Léonore Le Caisne ne cherche pas à expliquer les violences de G., mais montre comment les habitants proposent des explications et contribuent parfois à justifier l'inceste. G. apparaît ainsi sous plusieurs figures, celle du voisin acariâtre, du commerçant qui rend service, ou encore de l'ancien de l'OAS protégé par la police. Quand le scandale a pris forme et que l'ordinaire devient invraisemblable, il semble difficile d'insérer les violences dans la trame quotidienne des choses : des résistances, qui semblent autant de mécanismes de défense, se mettent en place pour minimiser, mettre en doute la crédibilité ou l'ampleur des violences. Comment quelqu'un de « toujours correct » peut-il être un père incestueux ? « Il s'arrêtait avec sa voiture quand il partait travailler, il s'arrêtait, il prenait les pommes de terre, il payait et il repartait », dit de lui une commerçante. Dans des violences à ce point extraordinaires, chaque geste est censé révéler le mal : lorsqu'aucune différence avec un homme ordinaire n'apparaît, la parole de la victime devient douteuse, l'inceste devient consenti et même « heureux » pour une partie des habitants (p. 188).

De plus, si G. se détache des hommes ordinaires, c'est de manière ambivalente : père de nombreux enfants, ayant plusieurs femmes, sa violence est le revers d'une force qui explique et justifie toutes les transgressions, et une certaine fascination :

Les hommes ne parviennent pas à cacher une sorte d'attrance pour l'individu. (p. 177)

---

<sup>3</sup> Philippe Bourgois et Nancy Scheper-Hughes, « Introduction: Making Sense of Violence », In *Violence in War and Peace: An Anthology*, Blackwell Publishing, 2003.

Nelly est prise dans ces images sexuées et sexuelles, mais à ses dépens : elle est celle qui profite, qui parle et qui désire trop.

En quel sens cet inceste est-il ordinaire ? Avant la dénonciation, des arrangements permettent à une violence de s'insérer dans la trame du quotidien, de devenir banale ou presque ; après la dénonciation, elle est justifiée au point que la victime devient coupable, ou du moins pas tout à fait innocente. Si Léonore Le Caisne montre, après d'autres, que la qualification des faits de violence est toujours un enjeu de lutte entre des personnes et des groupes<sup>4</sup>, elle revient aux violences subies par Nelly dans ce qu'elles ont d'inassimilable. Dans ce processus, ce n'est pas nécessairement un partage fixe entre des auteurs, des témoins et des victimes qui est recherché, mais une incertitude qui permet à chacun d'être pris dans la situation sans l'être vraiment – sauf à celles et ceux qui subissent les violences.

Publié dans [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr), le 30 novembre 2016

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)

---

<sup>4</sup> Coline Cardi et Geneviève Pruvost, « Penser la violence des femmes : enjeux politiques et épistémologiques », in *Penser la violence des femmes*, La Découverte, 2012.